

Ici et ailleurs

•Police nationale

Deuxièmes journées de la Sécurité intérieure

Photo : Prissilla Mousavou Mouffy



Les Forces de police nationale organisent du 20 au 23 juin 2017, sous le Haut patronage du président de la République, Ali Bongo Ondimba, Chef suprême des Forces de défense et de sécurité, la 2e édition des Journées nationales de la sécurité intérieure (JNSI). Thème de cette année : "La police : régulateur du vivre-ensemble dans la cité". Le programme prévoit plusieurs activités : don de sang et don dans les orphelinats, messe œcuménique, inauguration d'un monument aux morts à la Fopi, expositions et conférences-débat à L'ESCAP, etc.

•Mode

Armani en nuances de grège, pour Fendi, c'est vendredi !

En patron de la mode italienne, le designer Giorgio Armani a marqué de son sceau, hier, la fashion week milanaise avec un défilé classique et classe dont il a le secret, tandis que pour Fendi, c'est tous les jours vendredi... Pour clore cette semaine de mode masculine, réduite à un long week-end de trois jours, Armani a proposé une garde-robe estivale tout en nuances de grège, ce gris perle adouci d'une teinte de beige dont il fut l'inventeur dans les années 80.

•Musique

Les éléments fondamentaux du son explorés

Une exposition inventive et stimulante organisée par un musée de New York (Etats-Unis) explore les éléments fondamentaux du son et la façon dont ils s'inscrivent dans la quête de la connaissance de soi et du cosmos. Le Rubin Museum of Art, qui se consacre depuis 13 ans en Inde et à l'Himalaya, a décidé de sortir du carcan visuel traditionnel de la plupart des expositions, pour solliciter plutôt les oreilles des visiteurs de "The World Is Sound" ("Le monde est son"), qui se tient jusqu'au 8 janvier 2018.

Rassemblés par P.M.M

Informations sanitaires

Les TIC pour l'amélioration et la performance de l'offre de soins

I. I. Libreville/Gabon

Le projet de renforcement du Système national d'information sanitaire (SNIS) initié par le Gabon, en partenariat avec la Banque mondiale, vient de faire l'objet d'un atelier de restitution à Libreville.

LES différents acteurs du système sanitaire gabonais étaient conviés vendredi, à Libreville, aux travaux de l'atelier de restitution des résultats de la cartographie des structures sanitaires du Gabon. Il s'agit des résultats d'une étude réalisée durant les mois d'août, septembre et octobre 2016, avec l'appui de la Banque mondiale, dans le cadre du projet de renforcement du Système national d'information sanitaire (SNIS). La démarche vise, à terme, « à mettre en place, à travers un environnement numérique, un système d'information de santé, basé sur l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) », a expliqué le secrétaire général du ministère de la Santé, Léonard Assongo, qui ouvrait les travaux de cette rencontre à l'hôtel Nomad.

L'enquête menée dans le cadre de cette étude intègre la cartographie des structures sanitaires du pays, pour établir un état des lieux, des équipements, des usages et perceptions des TIC, sur l'ensemble des régions sanitaires que compte le territoire national.

En dépit du fait que "certaines difficultés" de terrain n'ont pas permis aux équipes d'enquêteurs de se rendre dans toutes les structures sanitaires du pays, le SG du ministère de la Santé a relevé que « les résultats qui vont vous être présentés couvrent largement l'ensemble des départements sanitaires du pays ».

Les participants à l'atelier du Nomad se devaient donc d'apprécier ce résultat préliminaire, le discuter et l'améliorer, en vue d'un rendement final des plus aboutis.

Le projet SNIS poursuit trois objectifs essentiels, selon son coordonnateur, Emmanuel Nka Assoumou : améliorer la rapidité et la fiabilité des informations pour appuyer l'offre et la gestion des services de santé publique, favoriser le développement et le déploiement des services et des applications e-santé, et des TIC. Enfin, il s'agit de rendre le SNIS fonctionnel, le déployer sur toute l'étendue du territoire national et faire en sorte qu'il



Photo : DR

Le secrétaire général du ministère de la Santé, Léonard Assongo (c) ouvrant les travaux.

soit utilisé par tous les acteurs du système sanitaire national, y compris les tradipraticiens.

A ce jour, ce résultat constitue la base de données géographique des structures sanitaires la plus exhaus-

sive dont dispose le ministère de la Santé, selon M. Assongo.

A noter que cette étude a été menée par le cabinet Geothem, en collaboration avec les équipes du ministère de la Santé et de



Photo : DR

Les acteurs du système sanitaire et les officiels.

l'Agence nationale d'infrastructures numériques et des fréquences (Aninf), sous la responsabilité de la commission nationale des Travaux d'intérêt public pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi

(TIPPEE), dans le cadre de la réalisation du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), qui avait identifié la santé comme un secteur prioritaire pour l'utilisation des TIC.



Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon

Société Anonyme au Capital de FCFA 18 000 000 000

Siège Social Libreville-Avenue du Colonel Parant

BP. 2241 – RCCM 2002 B 01732

Statistiques n° 090027 L

NIF 79002 7 A

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire du mardi 27 juin 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la BICIG sont convoqués en Assemblée Générale Annuelle Ordinaire le **mardi 27 juin 2017 à 16 h 00** dans les salons de l'Hôtel RADISSON BLU OKOUME PALACE de Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Présentation des rapports du Conseil d'Administration sur la marche de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de cet exercice tout comme sur les Conventions réglées ;
- 2- Approbation desdits comptes et conventions, quitus aux Administrateurs ;
- 3- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- 4- Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire. Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au siège social avant l'Assemblée.

L'inventaire, les états financiers de synthèse, les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ainsi que la liste des actionnaires et le texte des résolutions proposées à l'Assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège pendant les quinze jours précédant l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration